

le républicain du coin

Lettre trimestrielle d'information publiée par l'Adfe-Français du Monde Luxembourg

Correspondance postale : BP 1526 L-1015 Luxembourg Courrier électronique : Adfe_Lux@hotmail.com

Site internet : <http://RdC.IFrance.com/>

Editorial

En commençant cet éditorial, je souhaite tout d'abord rendre hommage à notre ami Jean Feidt qui est décédé. Jean avait défendu les couleurs de notre association lors des élections au CSFE de 1994. Il avait exercé à Luxembourg de hautes responsabilités au sein des services du Parlement européen tout en demeurant un militant activement engagé contre l'intolérance, la haine et toutes les autres formes d'expression de la bêtise humaine.

Ce début d'année est malheureusement sombre. Il est de moins en moins probable que les efforts diplomatiques des pays les plus sages permettent de prévenir dans les prochaines semaines un nouveau conflit armé en Irak. Je crains qu'une intervention militaire conduise au résultat inverse de celui espéré, en suscitant auprès des populations de la région un sentiment d'humiliation et de haine qui renforcera encore plus l'audience des partisans d'un terrorisme aveugle contre les Etats-Unis d'Amérique et leurs alliés.

L'Europe a payé un lourd tribut à la guerre. Les chefs d'Etats des pays qui s'étaient affrontés lors de la dernière guerre mondiale disposaient de deux options : se réarmer au plus vite pour recommencer à en découdre ou se réconcilier en créant des solidarités fortes afin d'assurer une paix durable.

C'est fort heureusement la seconde option qui a été retenue et mise en oeuvre par la construction de la Communauté européenne. Nous sommes aujourd'hui devenus si dépendants les uns des autres que l'idée de nous entretuer ne nous vient plus à l'esprit.

Le traité de Maastricht a ouvert de nouveaux chantiers : l'union monétaire, qui est aujourd'hui une réalité pour onze Etats membres, une politique extérieure et de sécurité commune qui doit encore (c'est un euphémisme)

s'affirmer, une coopération renforcée dans les domaines de la justice et des affaires intérieures qui progresse à un rythme inégal.

Nous sommes bien loin d'avoir achevé la construction d'une véritable Europe politique. Est-il alors raisonnable d'élargir l'Union européenne à de nouveaux membres ?

Faire fonctionner l'Europe à 25 est un défi, mais nous avons le devoir d'accueillir les pays candidats qui ont fait l'effort d'adapter leur droit interne afin de respecter l'acquis communautaire ainsi que les principes énumérés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union. Les orientations politiques à suivre pour assurer le succès de cet élargissement et permettre de nouvelles avancées seront au coeur du débat lié à l'élection du Parlement européen en 2004.

Serez-vous en mesure de vous prononcer lors de ce scrutin ?

Oui, si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence au Luxembourg ou sur celles de votre commune d'attache en France. Non, si vous êtes uniquement inscrit sur la liste électorale du centre de vote à l'étranger du Consulat de France: le gouvernement français vient de déposer un projet de loi visant à créer de grandes circonscriptions régionales pour l'élection du Parlement européen. Ce projet supprime la possibilité de voter dans des centres de vote à l'étranger pour cette élection. Si vous ne l'avez pas déjà fait, je vous conseille de vous inscrire soit sur la liste électorale de votre commune luxembourgeoise, soit sur la liste électorale d'une commune de France avec laquelle vous avez gardé une attache. La clôture de la révision des listes électorales est le 28 février 2003 au Grand-Duché et le 31 décembre 2003 en France.

Toute l'équipe du *Républicain du Coin* vous adresse ses voeux les plus sincères de bonheur et de succès pour l'année 2003.

Billet d'humeur

Sangate fermé, la question des réfugiés est-elle réglée pour autant ? On supprime la couverture maladie universelle pour les illégaux, mais travaille-t-on à la mise en place d'une réelle politique d'aide au développement en partenariat avec les pays concernés ? Les prostituées hors du champ de vision des honnêtes gens, l'exploitation de ces femmes par des mafias sans loi est-elle réglée pour autant ? Les SDF hors des trottoirs de nos villes, la question des orphelins de la croissance et de la société de consommation en est-elle résolue ?

Le "fils de l'océan", comme s'est qualifié lui-même le Premier ministre, donne-t-il des moyens pour nettoyer les plages souillées par des galettes qui n'ont rien de royales ou se contente-t-il de gesticulations et d'imprécations sur l'océan dont le bleu ne peut être souillé ? Comment peut-on pleurer en écoutant "La Traviata" de Puccini et sa Dame aux camélias, et rester inactif devant la croissance des cas de tuberculose, maladie d'un autre âge, chez les plus pauvres de notre société ?

La tendance est de s'attaquer aux symptômes, mais pas aux causes; les discours tiennent trop lieu d'action et rien ne change. "Changer la vie" disions-nous, mais a-t-elle seulement bougé pour tous les déshérités ? Chaque année, nous avons droit à la même litanie sur les sans-abris morts de froid, mais que fait-on entre deux hivers ? Où sont les foyers à échelle humaine où la dignité a le dessus sur la barbarie. Les carences de l'Etat pour tout ce qui touche au social sont immenses, sa démission inacceptable. Pour que nous vivions enfin dans une société plus équitable, peut-être faudra-t-il faire un choix politique qui demandera plus de courage que celui d'aider les pauvres dirigeants d'une grande banque, d'une grande société pétrolière ou un PDG mégalomane !

Serge Lustac

Anita Petersheim



Entretien avec Robert Goebbels

Ancien Ministre de l'économie, Robert Goebbels est actuellement l'un des députés du Grand-Duché au Parlement européen. Le Républicain du Coin l'a interrogé sur l'avenir de l'Europe après l'élargissement.

RdC : L'adhésion à l'Union européenne de dix nouveaux partenaires¹ à partir du 1^{er} mai 2004 a été conclue lors du sommet de Copenhague de décembre 2002. Est-ce une chance ou une menace pour le renforcement de l'Union européenne ?

R.G. : J'emploierai plutôt le terme de défi, car l'élargissement est un défi pour l'Europe.

Il faut en prendre pleinement conscience : cette adhésion à l'Europe de nouveaux pays ne ressemble à aucune de celles qui l'ont précédée. Nous allons passer d'une Europe des Quinze à une Europe des vingt-cinq, d'une Europe occidentale à une Europe englobant également le centre et l'est du continent. Bref, il s'agit d'une révolution. Mais cela exige beaucoup de sérieux, beaucoup de lucidité.

Par le biais de mon travail parlementaire, j'ai essayé de porter un regard lucide sur les différents aspects de l'élargissement. En effet, tout en me réjouissant de l'unification politique de l'Europe décidée en principe à Copenhague, j'aspire à ce que celle-ci se fasse dans de bonnes conditions. Je regrette que celle-ci se fera avec des moyens financiers trop limités. Il suffit de penser à l'accouchement très pénible du cadre financier de l'Union pour la période 2003-2006 et du réaménagement des politiques structurelle et agricole, pour se rendre compte de l'ampleur des défis à relever. En fait, le sommet de Copenhague a réduit les aides à l'élargissement initialement prévues pour six pays, pour servir avec

moins d'argent dix pays.

Au-delà de ces considérations, il faut aujourd'hui définir une vision politique pour ce nouvel ensemble en gestation et orienter les politiques de l'Union européenne pour lui donner une cohérence et un horizon. Le temps est venu de déterminer la finalité de l'Europe que nous voulons. La question centrale est de définir le projet de la Grande Europe : "que voulons-nous faire, que pouvons-nous faire ensemble ?"

RdC : Comment sera-t-il possible de renforcer à 25 les politiques communes dans les nouveaux champs de compétence de l'Union (politique extérieure et de sécurité, union monétaire, etc.) alors que les membres actuels peinent à progresser dans ces domaines ?

R.G. : Je refuse de croire que les institutions actuelles pourront être transposées telles quelles. Si l'Europe veut progresser, il faut imaginer, mettre en place une nouvelle architecture politique, de nouvelles relations entre les pouvoirs nationaux et le pouvoir européen, entre les citoyens et les structures gouvernementales.

L'Europe à vingt-cinq est beaucoup plus difficile à faire fonctionner parce que la famille s'agrandit. L'Europe ne fonctionnera que si les membres de l'Union européenne s'entendent bien. Certes, il y a un consensus sur la nécessité de réformer le fonctionnement des institutions de l'Union. Cependant, on est loin du consensus entre les Quinze sur les changements à opérer... Pourtant ce sont ces institutions sur lesquelles ces Etats s'appuient : la Commission européenne qui propose des réformes et qui ensuite est chargée de veiller à leur mise en œuvre ; le Parlement européen avec les parlementaires européens élus au suffrage universel dans chaque pays. Il faut que cette mécanique reçoive un élan supplémentaire, car nous allons être beaucoup plus nombreux. D'où par exemple l'idée d'une simplification des procédures ou bien une réflexion en faveur de plus de déci-



sions prises à la majorité qualifiée, car l'unanimité donne évidemment à chaque Etat un droit de veto.

RdC : L'élargissement de l'Union à la Bulgarie et la Roumanie est envisagé à l'horizon 2007. La décision d'ouvrir des négociations avec la Turquie a été reportée à la fin de l'année prochaine. Quels sont les contours géographiques idéaux d'une Europe réunifiée ?

R.G. : L'Histoire est un processus dynamique. En 1990, personne n'aurait prédit que l'Europe compterait 25 membres 14 ans plus tard. Ce qui est clair, c'est qu'une extension à outrance, comprenant l'Israël, le Maghreb ou encore les républiques turcophones de l'ex-URSS est concevable, si l'on considère l'Europe comme une vaste zone de libre-échange, un simple marché. D'aucuns, notamment les Britanniques, n'auraient aucun problème pour accepter une Europe limitée à un simple marché.

Une telle évolution n'est certainement pas de nature à satisfaire ceux qui demeurent fidèles à l'idéal et à la pensée politique des pères de l'Europe. Est-ce que les pères fondateurs n'auraient pas plutôt préconisé une poursuite de la voie déjà entamée vers l'Union économique et monétaire, le développement écologique et social, la constitution d'une politique étrangère et de défense véritablement intégrée ? Et d'autres mots : une Europe cohérente et fondée sur une communauté de destin - vaste programme... trop vaste programme ?

¹ Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie.



Inscription sur les listes électorales luxembourgeoises

Comme les autres ressortissants de l'Union, les Français établis au Grand-Duché peuvent, sous réserve d'une certaine durée de résidence, s'inscrire sur les listes électorales luxembourgeoises pour participer aux élections communales et à l'élection du Parlement européen. Les listes électorales pour ces deux élections sont distinctes. Une réforme de la loi électorale devrait prochainement être votée par la Chambre. Les informations qui suivent concernent les dispositions actuellement en vigueur.

1. Où s'inscrire ?

L'inscription est à faire à l'Administration communale de la localité dans laquelle vous êtes domicilié. Il faut vous y rendre personnellement.

2. Délais d'inscription

Il est important de savoir que les listes électorales sont permanentes. Si, en conséquence, vous voulez changer de lieu de vote, vous devez vous inscrire dans la nouvelle commune et vous radier de l'ancienne au plus tard l'année qui précède le scrutin. Actuellement, le 31 mars est la date de clôture de la révision des listes électorales pour les élections communales et le 28 février celle de la révision des listes électorales pour l'élection du Parlement européen.

3. Conditions requises

- avoir 18 ans accomplis,
- jouir de ses droits civiques et ne pas être déchu du droit de vote,
- être domicilié au Grand-Duché de Luxembourg :
 - pendant 5 ans au cours des 6 dernières années pour l'élection du Parlement européen,
 - pendant 6 ans au moins au

cours des 7 dernières années pour les élections communales.

4. Pièces nécessaires

- certificat(s) de résidence prouvant les conditions de durée de résidence,
- une pièce d'identité en cours de validité,
- remplir une déclaration précisant votre nationalité, votre adresse au Luxembourg et que vous n'êtes pas déchu du droit de vote en France,
- pour vous inscrire sur la liste électorale du Parlement européen, il vous faudra encore remplir un formulaire sur lequel vous vous engagez à ne voter qu'au Grand-Duché de Luxembourg et sur lequel vous déclarez sur quelle liste électorale française vous êtes inscrit pour cette élection.

5. Conséquences de votre inscription

Si vous vous inscrivez sur les listes électorales luxembourgeoises pour l'élection du Parlement européen, vous ne pourrez plus voter en France ou au centre de vote à l'étranger du Consulat de France pour cette élection. Par contre, vous avez le droit de continuer à participer aux élections municipales françaises même si vous participez également aux élections communales du Grand-Duché.

Attention ! Au Grand-Duché de Luxembourg le vote est obligatoire. Négliger son devoir électoral sans motif valable est passible d'une amende.

Projet de réforme de la loi électorale

A l'approche des prochaines élections législatives et européennes de 2004 qui seront suivies en 2005 par les élections communales, le gouvernement luxembourgeois a déposé à la Chambre un projet de loi réformant la loi électorale.

Les aspects les plus importants de ce projet pour les citoyens non

luxembourgeois qui résident au Grand-Duché sont :

- l'abaissement à 5 ans de la durée de résidence permettant aux ressortissants "étrangers" de l'Union européenne de participer aux élections européennes et communales,
- l'élargissement du droit de vote actif aux élections communales aux ressortissants des pays tiers qui ont vécu de façon ininterrompue pendant 5 ans au Grand-Duché de Luxembourg. Des dispositions transitoires précisent cependant que cette mesure n'entrera en vigueur qu'en 2010,
- le report au 31 mars de la date de clôture de la révision de la liste électorale pour l'élection du Parlement européen.

D'autres nouveautés concernent l'ensemble des électeurs. A titre d'exemple :

- le vote devient obligatoire jusqu'à l'âge de 75 ans. A ce jour, il est obligatoire jusqu'à 70 ans,
- la simplification du droit de vote par correspondance. La demande d'admission au vote par correspondance pourrait se faire jusqu'au 30^{ème} jour avant le jour des élections.

Le Conseil National pour l'Etranger (CNE) s'est réjoui de la possibilité offerte aux résidents des pays tiers de participer aux élections communales. Il a cependant regretté que l'extension ne concerne pas le droit de vote passif (la possibilité de présenter sa candidature aux suffrages des électeurs). Il a également recommandé dans son avis de supprimer la disposition transitoire qui reporte à 2010 l'extension du droit de vote. Le CNE a suggéré d'autres amendements comme l'inscription automatique sur les listes électorales communales puisqu'elle n'a pas de conséquences sur le droit de vote dans le pays d'origine.

**Dossier d'information
compilé par Barbara
Koops et Serge Lustac**



Le Républicain gourmand

Il y avait comme un frémissement ... on le sentait venir, après la Saint Nicolas, les illuminations en ville, le solstice d'hiver ... et ça y est : jamais deux mille sans trois ! Bonne et Heureuse Année 2003 à vous tous !

Une bonne surprise : le plus récent des restaurants de la capitale, le **Bice**. Ce bel établissement, clair et spacieux, au décor design, maîtrisé, de brasserie-restaurant branchée, superbement situé, avec vue imprenable sur la place de la Constitution, offre la bonne cuisine italienne de ce qui est devenu le réseau des Bice, présents « dans plus de 40 métropoles aux quatre coins du monde ». A vrai dire, l'avis d'amis gourmets et de bonne foi m'inquiétait, sur la prestation du lieu. Mais (erreurs de prime jeunesse ?), mon appréhension fut vite balayée par les noix de St Jacques rôties au lard sur une salade de lentilles (13,50 €), suivies d'aiguillettes de bœuf fermier grillées (19 €). Mes voisins, eux-mêmes Italiens et restaurateurs, se déclaraient enchantés du jambon de San Daniele, poire rôtie, asperges et parmesan (12,50 €), des pappardelles al telefono (tagliatelles larges : 12 €), des pennes à la sicilienne (13 €) et de l'ossobucco de veau à la milanaise (24 €). Le directeur de salle et sommelier, Paolo, est de bon conseil et forme avec Nathalie et Vincenzo, le maître d'hôtel, un bon comité d'accueil. Le patron, luxembourgeois amoureux de l'Italie et de sa gastronomie, teste et suit la production de

✂ — — — — —

Pour recevoir gratuitement le Républicain du Coin renvoyez le coupon ci-dessous à l'Adfe

BP-1526, L-1015 Luxembourg

Nom :

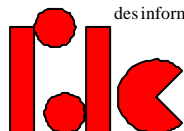
Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Notre fichier est utilisé aux seules fins de vous informer. Vous pouvez à tout moment demander la correction ou le verrouillage des informations qui vous concernent.



son chef et l'encouragement à l'innovation et au renouvellement. De plus, passionné de Blues et de Jazz, il nous propose cet environnement musical le premier dimanche, midi et soir, de chaque mois. Il nous prépare aussi une terrasse de charme pour les beaux jours. Vous savez maintenant où vous installer pour apprécier le feu d'artifice de la fête nationale ! Ouvert tous les jours. ☎ 22 44 07, au 23-25 de la rue Notre Dame. **Une rue qui devient de plus en plus conviviale et gourmande** avec la **Brasserie des Nations** (coin de la rue Philippe II) et son tartare fameux, l'**Audace** (au 27), le **Yamayu Santatsu** et ses délicieux sushis (au 26), la renommée boulangerie **Grevig** (au 22), le **Café'in** (au 12), la boutique de thé **Tee Gschwendner** (au 8). Même le Grand Hôtel **Cravat** dépoussière sa cuisine, avec son nouveau chef, Alain Weiss. Espérons que cette vénérable institution lui laisse encore plus d'initiative.

Concours de têtes de veau ... Dur, dur, à Luxembourg, de trouver ce plat à l'affiche. Voilà deux bonnes adresses qui l'honorent : **Um Dierfgen**, à deux pas de la Grand-Rue, sympathique restaurant à la bonne ambiance luxembourgeoise, flatteusement connu pour la qualité de ses viandes (en direct de la boucherie Berg-Koenig). Marc Berg (on reste en famille), jeune grand costaud débonnaire et attentionné est aux petits soins pour ses clients. Il les reçoit tous les jours dès 7 heures du matin, dans sa brasserie-restaurant au rapport qualité-prix étonnant (j'avoue que j'ai craqué pour le foie gras maison, deux belles tranches pour 14,75 € prix d'ailleurs de la tête convoitée) et où l'on se sent bien. ☎ 22 41 61 41. Lui aussi, M. Lépine, de **l'EpinArt**, pratique cet art épineux de la gastronomie conviviale et abordable. Sa tête de veau est un morceau d'anthologie à inscrire d'urgence à l'Inventaire des Monuments Historiques et au Patrimoine de l'Humanité. Lui aussi, fan de Jazz et de Blues, organise, avec Liliane, des soirées swingantes. ☎ 31 76 82, 201, route d'Arlon à Strassen. Ces deux établissements méritent à l'évidence de plus amples commentaires. Le mieux, c'est d'y aller.

Pee-Wee

L'agenda du coin

MUSIQUE

Francesco Schlimé, récital de piano. Le 11 mars à 20h au théâtre d'Esch-sur-Alzette ☎ 54 09 16.

THÉÂTRE

La jeune fille et la mort, d'Ariel Dorfman. Les 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27 et 28 février à 20h30 au T.O.L, 143 route de Thionville à Luxembourg. ☎ 49 31 66.

Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran, d'Eric-Emmanuel Schmitt (Festival d'Avignon Off 2000). Le 31 mars à 20h au théâtre d'Esch-sur-Alzette.

DANSE

Compagnie Cannes jeune ballet (ex ballet Rosella Hightower). Le 8 mars à 20h au Centre des arts pluriels à Ettelbrück ☎ 26 81 211

CONFERENCE

Vivre au Luxembourg: quels droits pour la femme? Colloque organisé par la section spéciale femmes étrangères du Conseil National pour Etrangers. Le 8 mars au bâtiment Jean Monnet, Luxembourg-Kirchberg. Programme et inscriptions ☎ 47 83 692.

FESTIVAL

20^{ème} festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté organisé par le CLAE. Les 14, 15 et 16 mars à la Halle Victor Hugo, Luxembourg-Limpertsberg.

Calendrier non garanti. Vérifiez les dates auprès des organisateurs.

Le Républicain du Coin, n°25

Publication trimestrielle éditée par l'Association démocratique des Français à l'étranger.

Ont participé à ce numéro :

Barbara Koops, Annie et Serge Lustac, Anita Petersheim et Henri-Pierre Saunier.

Imprimerie Polyprint

44, rue du Canal

L-4050 Esch-sur-Alzette

P/S.324